

PROCÈS-VERBAL de la séance extraordinaire du conseil municipal de la Ville de La Prairie tenue en la salle du conseil de l'hôtel de ville, le **lundi 10 juin 2019** à compter de **19 h 02**, procédant suivant convocation du maire, monsieur Donat Serres.

À laquelle sont présents :

Monsieur Donat Serres, maire
Monsieur Allen Scott, conseiller
Monsieur Christian Caron, conseiller
Monsieur Ian Rajotte, conseiller
Madame Marie Eve Plante-Hébert, conseillère
Madame Julie Gauthier, conseillère
Madame Paule Fontaine, conseillère
Monsieur Denis Girard, conseiller

Formant le quorum requis par la Loi sous la présidence du maire, monsieur Donat Serres.

Est également présente :

Maître Danielle Simard, directrice générale par intérim et greffière

Est absent :

Monsieur Pierre Vocino, conseiller

ORDRE DU JOUR

1. Adoption de l'ordre du jour.
2. Embauche d'un directeur général.
3. Projet de création numérique dans le cadre de l'entente triennale 2018-2020 avec le ministère de la Culture et des Communications.
4. Autorisation de fermeture de rues pour la tenue des « Jeudis du Vieux-La Prairie ».
5. Autorisation de fermeture de rues pour la tenue de la Fête nationale du Québec.
6. Varia.
7. Période d'intervention des membres du conseil.
8. Période de questions.
9. Levée de la séance.

2019-06-213

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

IL EST PROPOSÉ PAR : monsieur Allen Scott

APPUYÉ DE : monsieur Denis Girard

et résolu unanimement :

QUE l'ordre du jour de la présente séance soit adopté tel que présenté.

ADOPTÉE

2019-06-214

EMBAUCHE D'UN DIRECTEUR GÉNÉRAL

IL EST PROPOSÉ PAR : monsieur Christian Caron

APPUYÉ DE : monsieur Allen Scott

et résolu unanimement :

D'EMBAUCHER monsieur Guy Hébert au poste de directeur général, à compter du 5 août 2019, selon les termes et conditions de son contrat d'embauche à durée déterminée.

D'AUTORISER le maire ou en son absence le maire suppléant et la greffière, ou en son absence la greffière adjointe, à signer ledit contrat d'embauche.

Le certificat de disponibilité de crédits du trésorier par intérim a été émis.

ADOPTÉE

2019-06-215

PROJET DE CRÉATION NUMÉRIQUE DANS LE CADRE DE L'ENTENTE TRIENNALE 2018-2020 AVEC LE MINISTÈRE DE LA CULTURE ET DES COMMUNICATIONS

ATTENDU l'entente triennale de développement culturel 2018-2020, entre la Ville et le ministère de la Culture et des Communications (MCC);

ATTENDU que plusieurs projets culturels sont prévus dans le cadre de cette entente;

ATTENDU que le projet de création numérique, en collaboration avec l'artiste Geneviève Ruest, en fait partie et sera présenté au cours de l'année 2019;

ATTENDU que le budget pour ce projet est de 30 000 \$, réparti en part égale entre la ville et le MCC;

ATTENDU que la réalisation du projet respecte les conditions budgétaires entendues;

IL EST PROPOSÉ PAR : monsieur Ian Rajotte

APPUYÉ DE : madame Paule Fontaine

et résolu unanimement :

D'AUTORISER la conduite du projet de création numérique, lequel sera présenté en 2019.

D'AUTORISER le paiement d'une somme totale de 30 000 \$ à madame Geneviève Ruest, conceptrice et réalisatrice du projet.

Le certificat de disponibilité de crédits du trésorier par intérim a été émis.

ADOPTÉE

2019-06-216

AUTORISATION DE FERMETURE DE RUES POUR LA TENUE DES « JEUDIS DU VIEUX-LA PRAIRIE »

ATTENDU la tenue de l'événement « Jeudis du Vieux-La Prairie », organisé par la Ville, ayant lieu tous les jeudis, entre le 27 juin et le 8 août prochains, inclusivement;

IL EST PROPOSÉ PAR : monsieur Denis Girard
APPUYÉ DE : madame Marie Eve Plante-Hébert
et résolu unanimement :

D'AUTORISER la fermeture des tronçons de rues suivants, entre 15 h et 23 h, les jeudis 27 juin, 4, 11, 18 et 25 juillet, ainsi que les 1^{er} et 8 août 2019, pour la tenue des « Jeudis du Vieux-La Prairie »;

- chemin de Saint-Jean, de la rue Sainte-Marie jusqu'à l'entrée du stationnement de l'église La Nativité de la Sainte-Vierge;
- une section de la rue Sainte-Marie, entre le stationnement de la rue Sainte-Marie et le chemin de Saint-Jean;

le tout, tel que montré au plan joint à la présente résolution pour en faire partie intégrante et tout en libérant, en tout temps, un corridor de 5 mètres pour les véhicules d'urgence.

D'ADRESSER une copie de la présente résolution au Service des travaux publics et du génie, au Service de sécurité incendie, à la Régie intermunicipale de police Roussillon ainsi qu'à EXO - Secteur Le Richelain, à titre d'information.

ADOPTÉE

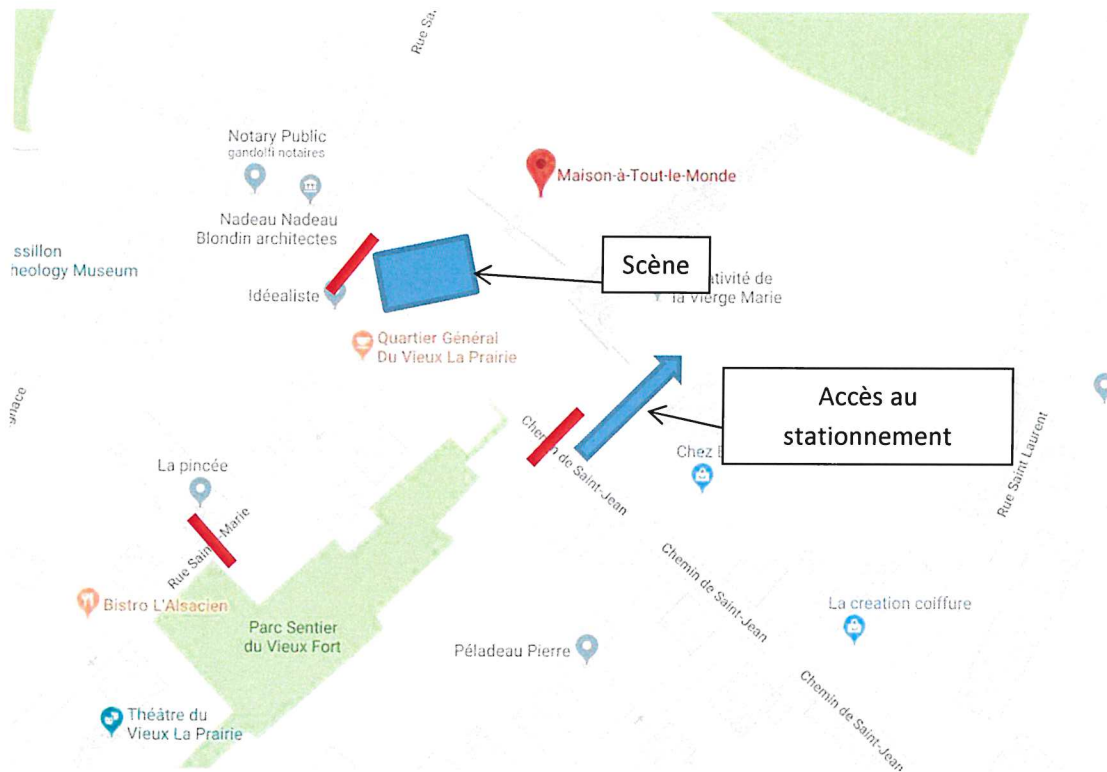
2019-06-217

AUTORISATION DE FERMETURE DE RUES POUR LA TENUE DE LA FÊTE NATIONALE DU QUÉBEC

ATTENDU qu'il sera nécessaire de fermer quelques tronçons de rues à l'occasion de la Fête nationale du Québec organisée par la Ville le 23 juin 2019;

IL EST PROPOSÉ PAR : madame Paule Fontaine
APPUYÉ DE : monsieur Ian Rajotte
et résolu unanimement :

Fermeture des rues – Jeudis du Vieux-La Prairie 2019



Les rues suivantes seront fermées **tous les jeudis du 27 juin au 8 août inclusivement, entre 15 h et 23 h** :

- **Chemin de Saint-Jean**, de la rue Sainte-Marie jusqu'à l'entrée du stationnement de l'Église (les visiteurs auront accès au stationnement de l'église pour se stationner) – fermeture avec des barricades de rue et surveillance d'employés de la Ville aux extrémités;
- **Une section de la rue Sainte-Marie**, entre le stationnement de la rue Sainte-Marie et le chemin de Saint-Jean (les voitures stationner dans le stationnement de la rue Sainte-Marie pourront sortir du site) – fermeture avec des barricades de rues;

FÊTE NATIONALE 2019
23 JUIN DANS LE VIEUX-LA PRAIRIE
PLAN DE FERMETURE DE RUES (9 h à 1 h le 24 juin)

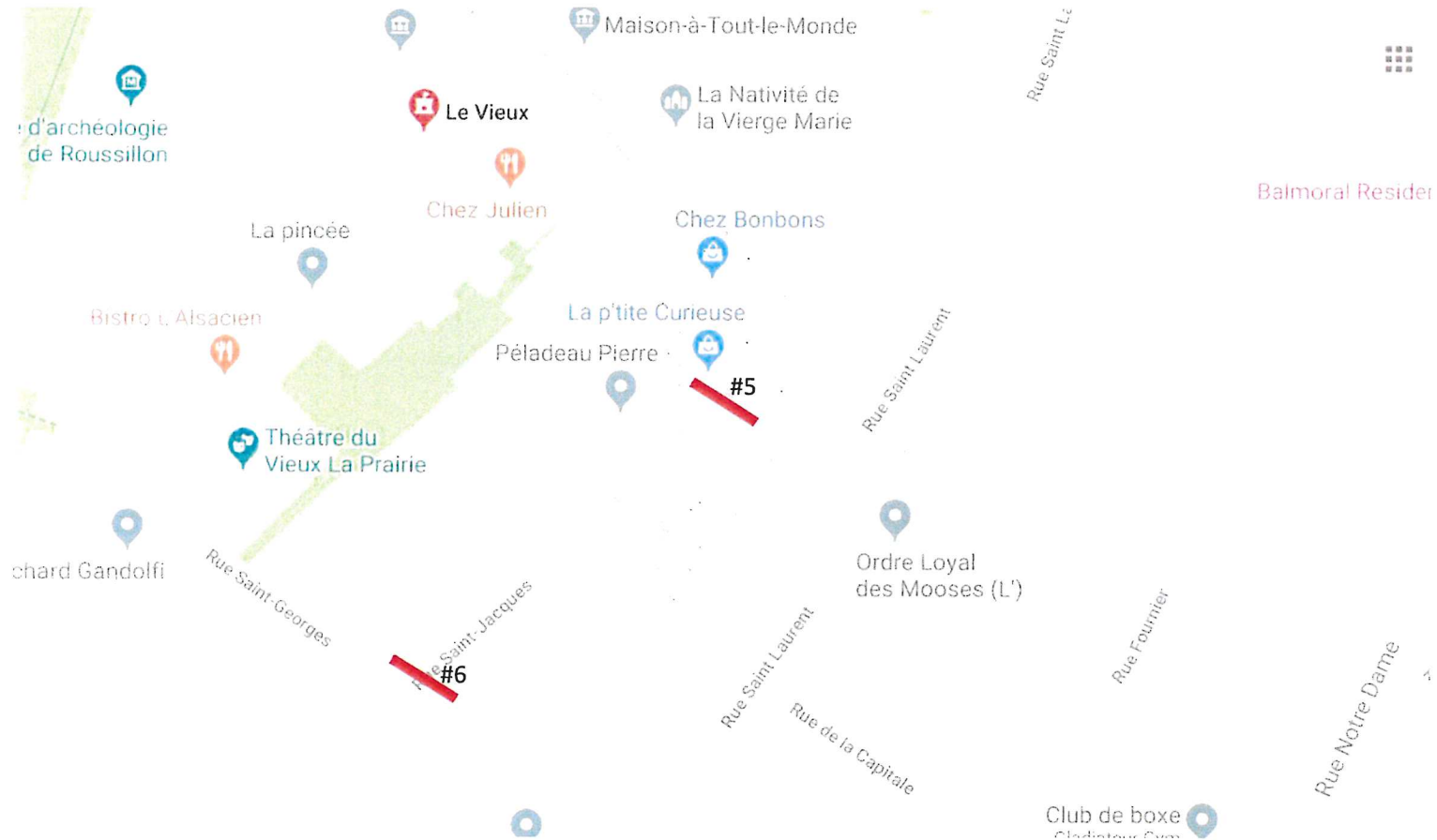


Intersections fermées de 9 h à 1 h (le 24 juin)

1. Rue Saint-Laurent et Chemin de Saint-Jean : présence de personnel Ville et voiture de police
2. Rue Du Boulevard et Rue Sainte-Marie : présence de personnel Ville
3. Chemin de Saint-Jean et Rue Saint-Ignace : présence d'un camion de la Ville et personne Ville
4. Rue Sainte-Marie et Rue Saint-Georges : présence de personnel Ville
5. Rue Saint-Jacques et Chemin de Saint-Jean (fermeture partielle) : présence de personnel Ville qui laissera les résidents tourner vers la Rue Saint-Laurent.

Défense de stationner sur rue Sainte-Marie pour permettre aux véhicules d'urgence de s'y installer (entre Du Boulevard et Saint-Ignace). L'accès au stationnement de la MATLM sera possible pour les artistes, employés de la Ville et membres du conseil, selon une liste établie par la Ville.

FÊTE NATIONALE 2019
23 JUIN DANS LE VIEUX-LA PRAIRIE
PLAN COMPLÉMENTAIRE DE FERMETURE DE RUES (13 h à 23 h)



Intersections fermées de 13 h à 23 h

5. Rue Saint-Jacques et Chemin de Saint-Jean : présence de personnel Ville
6. Rue Saint-Jacques et Rue Saint-Georges : présence de personnel Ville

ATTENTION! La fermeture du poste #5 redeviendra partielle à partir de 23 h. L'employé pourra permettre une circulation vers la Rue Saint-Laurent.

D'AUTORISER la fermeture des tronçons de rues suivants, entre 9 h, le 23 juin 2019 et 1 h, le 24 juin 2019, à l'occasion de la Fête nationale du Québec:

- chemin de Saint-Jean, entre les rues Saint-Laurent et Saint-Ignace;

- rue Sainte-Marie, entre la rue du Boulevard et la rue Saint-Georges;

ET D'AUTORISER la fermeture du tronçon de rue suivant, entre 13 h et 23 h, le 23 juin 2019:

- rue Saint-Jacques, entre le chemin de Saint-Jean et la rue Saint-Georges;

le tout, tel que montré aux plans joints à la présente résolution pour en faire partie intégrante et tout en libérant, en tout temps, un corridor de 5 mètres pour les véhicules d'urgence.

D'ADRESSER une copie de la présente résolution au Service des travaux publics et du génie, au Service de sécurité incendie, à la Régie intermunicipale de police Roussillon ainsi qu'à EXO - Secteur Le Richelain, à titre d'information.

ADOPTÉE

PÉRIODE D'INTERVENTION DES MEMBRES DU CONSEIL

Il est tenu une période au cours de laquelle les membres du conseil interviennent à tour de rôle s'ils le désirent.

PÉRIODE DE QUESTIONS

Aucune question n'est posée.

2019-06-218

LEVÉE DE LA SÉANCE

À 19 h 06

IL EST PROPOSÉ PAR : madame Julie Gauthier

APPUYÉ DE : monsieur Allen Scott

et résolu unanimement :

QUE la séance soit et est levée.

ADOPTÉE

M. Donat Serres, maire

**Me Danielle Simard, directrice
générale par intérim et greffière**